

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 16/10/2024 - B2024/053528 - 2010 B 00044 - 519 246 870 - A.J. CONCEPTION

AJ CONCEPTION

Siège social : 26 rue Grange Bruyère – 69110 STE FOY LES LYON
Sas au capital 47.000 €uros
Siret 519 246 870 00017

LIASSE FISCALE 2023

CERTIFIÉ CONFORME


LIASSE FISCALE(*)

BILAN SIMPLIFIE (ACTIF)

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	N°	Brut	N°	Amort/Pro	N°	Net
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles F.D.C	010	0.00	012	0.00	013	0.00
Immobilisations incorporelles - Autres	014	0.00	016	0.00	017	0.00
Immobilisations corporelles	028	25 170.84	030	-18 648.00	031	6 522.84
Immobilisations financières	040	0.00	042	0.00	043	0.00
TOTAL 1	044	25 170.84	048	-18 648.00	049	6 522.84
ACTIF CIRCULANT						
Stocks de matières premières	050	0.00	###	###	053	0.00
Stocks marchandises	060	0.00	###	###	063	0.00
Avances et acomptes versés	064	0.00	###	###	067	0.00
Creance clients et comptes rattachés	068	13 842.01	070	0.00	071	13 842.01
Creance autres	072	63 501.17	###	###	075	63 501.17
Valeurs mobilières de placements	080	0.00	###	###	083	0.00
Disponibilités	084	17 461.63	###	###	087	17 461.63
Charges constatées d'avances	092	2 842.00	###	###	095	2 842.00
TOTAL 2	096	97 646.81	098	0.00	099	97 646.81
TOTAL (1+2)	110	122 817.65	112	-18 648.00	113	104 169.65

LIASSE FISCALE(*)

BILAN SIMPLIFIE (PASSIF)

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	N°	Options	N°	Net exercice
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	###	###	120	47 000.00
Reserve legale	###	###	126	1 268.88
Autres reserves	###	###	132	8 646.48
Report à nouveau (B)	###	###	134	0.00
Report à nouveau (P)	###	###	134	0.00
Resultat exercice	###	###	136	10 570.06
Provisions reglementées	###	###	140	0.00
TOTAL 1	###	###	142	67 485.42
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL 2	###	###	154	0.00
DETTES				
Emprunts et dettes assimilés	###	###	156	9 766.57
Avances et acomptes reçues	###	###	164	0.00
Fournisseurs et comptes rattachés	###	###	166	3 063.12
Autres dettes(dont compte courant associé de l'exercice)	169	0.00	172	23 854.54
Produits constatés d'avances	###	###	174	0.00
TOTAL 3	###	###	176	36 684.23
TOTAL (1+2+3)	###	###	180	104 169.65

CERTIFIÉ CONFORME

[Signature]

RENOIS

Dont dettes à plus d'un an	195	-5 455.04
Cout de revient des immobilisations acquises	182	0.00
Prix de vente hors TVA des immobilisations	184	0.00

2

LIASSE FISCALE(*)

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	N°	Options	N°	Options	N°	Exercice N
A - RESULTAT COMPTABLE						
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	###	###	209	(*)	210	###
Production vendue biens	###	###	215	(*)	214	81 854.65
Production vendue services	###	###	217	(*)	218	###
Production stockée	###	###	###	###	222	0.00
Subvention d'exploitation	###	###	###	###	226	0.00
Autres produits	###	###	###	###	230	0.00
Total des produits d'exploitation (1)	###	###	###	###	232	81 854.65
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	###	###	###	###	234	2 503.13
Variation de stock matieres premieres	###	###	###	###	240	0.00
Autres charges externes	###	###	###	0.00	242	9 231.58
Impots taxes et versements	###	###	243	626.00	244	866.00
Renumeration du personnel	###	###	###	###	250	32 774.48
Charges sociales	###	###	###	###	252	15 235.28
Dotations aux amortissements	###	###	###	###	254	6 127.00
Dotations aux provisions	###	###	###	###	256	0.00
Autres charges dont provisions fiscales	###	###	###	###	262	2 503.15
Total des charges d'exploitation (2)	###	###	###	###	264	69 240.62
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	270					12 614.03
Charges financières	###	###	###	###	281	162.82
Produits financiers	###	###	###	###	280	0.00
Produits exceptionnels	###	###	###	###	290	0.04
Charges exceptionnels	###	###	###	###	300	-0.19
Impot société	###	###	###	###	306	1 881.00
2 - RESULTAT NET					310	10 570.06

LIASSE FISCALE(*)

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	N°	Options	N°	Options	N°	Exercice N
RESULTAT FISCAL (benefice ou perte comptable)			312	10 570.00	314	0.00
REINTEGRATIONS						
Renumérations et avantages	###	###	316	0.00		
Amortissements excédentaires	###	###	318	0.00		
Provisions non déductibles	###	###	322	0.00		
Impôts et taxes non déductibles	###	###	324	1 971.00		
DEDUCTIONS						
Deduction diverses			###	###	350	0.00
RESULTAT FISCAL AVT IMPUTATION	###	###	352	12 541.00	354	0.00
DEFICITS						
Déficit de l'exercice reporté en arrière	###	###	356	0.00		
Déficit antérieur reportable	358	0.00			360	0.00
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION	###	###	370	12 541.00	372	0.00

3

LIASSE FISCALE(*)

IMMOBILISATIONS

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	N°	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brute Finale
			Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
Frais d'établissement + droit au bail	410	0.00	0.00	0.00	0.00
Fond Commercial	400	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL 1</u>		0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
Constructions	430	0.00	0.00	0.00	0.00
Matériel et Outillage	440	0.00	0.00	0.00	0.00
Agencements Locaux	450	0.00	0.00	0.00	0.00
Matériel de Transport	460	23 839.76	0.00	0.00	23 839.76
Matériel de Bureau + Autres	470	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL 2</u>		23 839.76	0.00	0.00	23 839.76
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>					
<u>TOTAL 3</u>		0.00	0.00	0.00	0.00
<u>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>					
Depots et Cautionnement et autres	480	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL 4</u>		0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	490	23 839.76	0.00	0.00	23 839.76

3

LIASSE FISCALE(*)

AMORTISSEMENTS

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	N°	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brute Finale
			Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
Frais d'établissement + Droit au bail + F.D.C	500	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL 1</u>		0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
Constructions	520	0.00	0.00	0.00	0.00
Matériel et Outillage	530	0.00	0.00	0.00	0.00
Agencement Locaux	540	0.00	0.00	0.00	0.00
Matériel de Transports	550	12 521.00	5 960.00	0.00	18 481.00
Matériel de Bureau + Autres	560	5 320.96	167.00	-5 320.96	167.00
<u>TOTAL 2</u>		17 841.96	6 127.00	-5 320.96	18 648.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	570	17 841.96	6 127.00	-5 320.96	18 648.00

DONT DOTATIONS

Exploitation(Compte 681)

6 127.00

4

LIASSE FISCALE(*)

ETAT DES PROVISIONS

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	N°	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brut Finale
			Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
<u>TOTAL 1</u>		0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
<u>TOTAL 2</u>		0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>					
<u>TOTAL 3</u>		0.00	0.00	0.00	0.00
<u>STOCKS ET EN COURS</u>					
<u>TOTAL 4</u>		0.00	0.00	0.00	0.00
<u>AUTRES</u>					
Clients et Comptes Rattachés	650	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL 5</u>		0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	680	0.00	0.00	0.00	0.00

DONT DOTATIONS

Exploitation(Compte 686)	0.00
--------------------------	------

DEFICITS REPORTABLES

Deficits restant à reporter au titre de l'exercice precedent	982	0.00
Deficits imputés	983	0.00
Deficits reportables	984	0.00
Deficits de l'exercice	860	0.00
Total des deficits restant à reporter	870	0.00

DIVERS

TVA collectée	374	16 369.00
TVA deductible	378	2 134.00

LIASSE FISCALE(*)

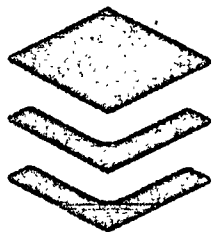
DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	Valeur	Valeur
Declaration des effectifs		
Effectif moyen du personnel	376	0.00
Dont apprentis	657	0.00
Dont handicapés	651	0.00
Calcul de la valeur ajoutée		
I - Chiffre d'affaires de reference CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	81 854.65
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées	119	0.00
Total 1	106	81 854.65
II - Autres produits à retenir pour calcul valeur ajoutée		
Subventions d'exploitation reçues	113	0.00
Variation des travaux	111	0.00
Total 2	144	0.00
III - Charges à retenir pour calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	2 503.13
Variation des stocks	145	0.00
Services extérieurs	125	9 231.58
Loyers et redevances	146	0.00
Autres charges de gestion courante	148	2 503.15
Moins values de cessions	150	0.00
Total 3	152	14 237.86
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	67 616.79
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE	117	67 616.79

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report ligne 106)	022	81 854.65	
Période de référence	024	01/01/2023	31/12/2023



ANNEXE

Nom de l'entreprise	AJ CONCEPTION	Siret : 519 246 870 00017
Activité exercée	Bureau d'études	
Siège social	26 rue Grange Bruyère – 69110 STE FOY LES LYON	

• **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont :

- le total du bilan est de 104 169,65 Euros

Le compte de résultat de l'exercice dégage :

- un bénéfice de 10 570,06 Euros

CERTIFIÉ CONFORME

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au **31/12/2023** ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

- **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droit de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

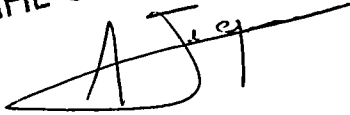
- **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droit de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

- **ENGAGEMENTS FINANCIERS**

- Emprunts	9.767,00 €
- Crédits-baux	0,00 €
- Locations	0,00 €

- **CREANCES**

CERTIFIÉ CONFORME


Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- **FAITS SIGNIFICATIFS**

Néant

ANNEXES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brute Finale
		Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
<u>TOTAL 1</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Matériel de Transport	23 839.76	0.00	0.00	23 839.76
Matériel Informatique	5 320.96	1 331.08	-5 320.96	1 331.08
<u>TOTAL 2</u>	29 160.72	1 331.08	-5 320.96	25 170.84
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
<u>TOTAL 3</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
<u>TOTAL 4</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	29 160.72	1 331.08	-5 320.96	25 170.84

CERTIFIÉ CONFORME


ANNEXES

ETAT DES AMORTISSEMENTS

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brute Finale
		Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
TOTAL 1	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Materiel de Transports	12 521.00	5 960.00	0.00	18 481.00
Materiel de Bureau	5 320.96	167.00	-5 320.96	167.00
TOTAL 2	17 841.96	6 127.00	-5 320.96	18 648.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	17 841.96	6 127.00	-5 320.96	18 648.00

DONT DOTATIONS

Exploitation(Compte 681) 6 127.00

ANNEXES

ETAT DES PROVISIONS

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brut Finale
		Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
<u>TOTAL 1</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
<u>TOTAL 2</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
<u>TOTAL 3</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>STOCKS ET EN COURS</u>				
<u>TOTAL 4</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>AUTRES</u>				
<u>TOTAL 5</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	0.00	0.00	0.00	0.00

CERTIFIÉ CONFORME

DONT DOTATIONS

Exploitation(Compte 686)

0.00

ANNEXES

ETAT DES ECHEANCES CREANCES

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	Montant brut	- 1 an	+ 1 an
<u>ETAT DES CREANCES</u>			
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Titres de participation	0.00	0.00	0.00
Prêts (1)	0.00	0.00	0.00
Depôts et cautionnement	0.00	0.00	0.00
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Clients Ordinaires	13 842.01	13 842.01	0.00
Clients Douteux	0.00	0.00	0.00
Avances et Comptes	0.00	0.00	0.00
Oppositions	0.00	0.00	0.00
Subvention à recevoir	0.00	0.00	0.00
Comptes I.S	0.00	0.00	0.00
TVA B et S	0.00	0.00	0.00
Credit TVA	0.00	0.00	0.00
Autres Debiteurs	63 501.17	63 501.17	0.00
Charges constatées d'avance	2 842.00	2 842.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	80 185.18	80 185.18	0.00

CERTIFIÉ CONFORME


RENOIS (1):

Montant des prêts accordés en cours d'exercice.

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercices

ANNEXES

ETAT DES ECHEANCES DETTES

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	Montant	-1 an	+1 A 5 ans	+5 ans
<u>ETATS DES DETTES</u>				
Emprunts et dettes aupres Ets Credits	9 766.57	4 311.53	5 455.04	0.00
Dettes financieres	0.00	0.00	0.00	0.00
D.A.P Dettes financieres	0.00	0.00	0.00	0.00
Dettes personnels	-1 953.86	-1 953.86	0.00	0.00
D.A.P Personnel	13 226.00	13 226.00	0.00	0.00
Dettes sociales	1 493.40	1 493.40	0.00	0.00
D.A.P Charges	6 084.00	6 084.00	0.00	0.00
Fournisseurs et compte rattaches	3 063.12	3 063.12	0.00	0.00
D.A.P Fournisseurs	0.00	0.00	0.00	0.00
I.S	411.00	411.00	0.00	0.00
T.V.A due	4 444.00	4 444.00	0.00	0.00
T.V.A collectée	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres impots, taxes et assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
D.A.P Taxes	150.00	150.00	0.00	0.00
Groupes et associés (2)	0.00	0.00	0.00	0.00
Creanciers divers	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres dettes	0.00	0.00	0.00	0.00
Produits constatés d'avance	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	36 684.23	31 229.19	5 455.04	0.00

CERTIFIÉ CONFORME

[Signature]

RENOIS (1):

Emprunt souscript en cours d'exercice.

Emprunts remboursés en cours d'exercice

RENOIS (2):

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés.

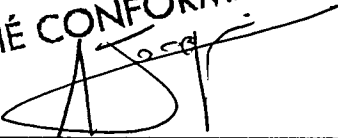
ANNEXES

EVALUATION DES ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	Evaluation au bilan	Prix de marché
<u>ELEMENTS</u>		
Matières premières	0.00	0.00
Travaux en cours	0.00	0.00
Marchandises	0.00	0.00
Valeur mobilières de placement	0.00	0.00

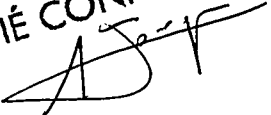
CERTIFIÉ CONFORME



ANNEXES
PRODUITS A RECEVOIR

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

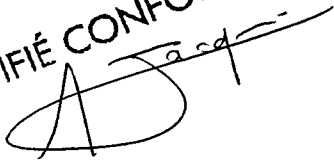
	Montant
<u>DESIGNATION</u>	
Creances rattachées à des participations	0.00
Autres créances	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	0.00

CERTIFIÉ CONFORME


ANNEXES
CHARGES A PAYER

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	Montant
<u>DESIGNATION</u>	
Dettes financières	0.00
Dettes fournisseurs	0.00
Dettes personnels	13 226.00
Dettes sociales	6 084.00
Dettes fiscales	150.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	19 460.00

CERTIFIÉ CONFORME


ANNEXES

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

du : 01/01/2023 au 31/12/2023

	Charges	Produits
<u>DESIGNATION</u>		
Charges d'exploitation	2 842.00	0.00

CERTIFIÉ CONFORME

AJC

DENOMINATION SOCIALE.... : A.J CONCEPTION
FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité Limitée
CAPITAL SOCIAL : 47.000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 26 Rue Grange Bruyère – 69110 STE FOY LES LYON
IMMATRICULATION : RCS Lyon B 519.246.870

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2023

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Pour votre information, la présentation des documents comptables est conforme à la loi et aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles du nouveau plan comptable général en vigueur (PCG 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Evolution - Perspectives

L'année 2023 a été une bonne année et l'année 2024 devrait être meilleure.

Activité en matière de recherche

L'objet même de notre société fait que n'avons rien à signaler à ce titre.

Evénements intervenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Augmentation du capital social par incorporation de réserves.

Eyénements intervenus depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Néant.

Filiales et participations

Néant.

Conventions visées par l'article L 223-19 du code de commerce

Concernant ces conventions entrant dans le cadre de celles visées par l'article L 223-19 du code de commerce, toutes informations à ce sujet vous seront données dans le rapport spécial de la gérance s'il y a lieu.

Réintégration fiscale

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du code général des impôts, nous vous indiquons que les dépenses visées aux articles 39-4 du CGI se sont élevées à 90,00 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Propositions d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 10.570,06 Euros de la manière suivante :

⇒ Réserve légale	528,50
⇒ Autres réserves	10.041,56

Activité économique

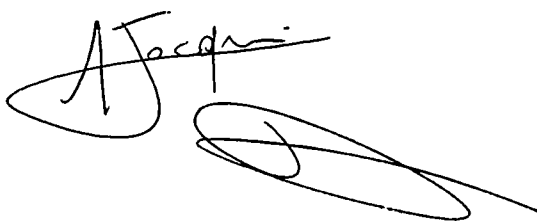
Voir annexe : Analyse financière

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous seront présentés et donner quitus à la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

LE PRESIDENT



LES ASSOCIES



DENOMINATION SOCIALE.... : A.J CONCEPTION
FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité Limitée
CAPITAL SOCIAL : 47.000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 26 Rue Grange Bruyère – 69110 STE FOY LES LYON
IMMATRICULATION : RCS Lyon B 519.246.870

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du Vendredi 28 Juin 2024

Assemblée générale tenue au siège social, sur convocation faite par la Gérance, conformément aux dispositions des statuts, article 20 le : **Vendredi 28 juin 2024 à 12 Heures.**

Le Président, **Monsieur JACQUIN Aymeric**, gérant et associé

constate que les associés présents ou régulièrement représentés :

Nom..... : JACQUIN Aymeric, propriétaire de deux cent cinquante parts	CI	250 PARTS
Nom..... : JACQUIN Juliette, propriétaire de deux cent cinquante parts	CI	250 PARTS
Nom..... : xxxxxxxxxxxxxxxxx propriétaire de xxxxxxxxxxxxxxxxx	CI	xxx PARTS
Nom..... : xxxxxxxxxxxxxxxxx propriétaire de xxxxxxxxxxxxxxxxx	CI	xxx PARTS
Nom..... : xxxxxxxxxxxxxxxxx propriétaire de xxxxxxxxxxxxxxxxx	CI	xxx PARTS
soit CINQ CENT PARTS SOCIALES	CI	500 PARTS

possèdent ensemble la totalité des parts sociales, représentant plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs de la convocation à la présente assemblée
- un exemplaire mis à jour des statuts sociaux
- le rapport de la gérance
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires éventuellement

Le Président indique que tous les documents, prescrits par l'article L 223-26 du Code du Commerce, ont été adressés aux associés et tenus à la disposition au siège social dans les délais prévus audit article, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos, ainsi que les conventions visées par l'article L 223-19 du Code du Commerce
- Approbation de ces comptes et rapports
- Quitus à la gérance
- Affectation des résultats
- Rémunération de la gérance
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion.

Après discussion et échange de vues et comme personne ne demande plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la Gérance de ce que les dispositions des statuts, concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées, et notamment, de la mise à disposition aux associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, relatif aux conventions visées par l'article L 223-19 et L 223-20 du Code de Commerce, déclare approuver les conventions conclues ou renouvelées au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2023**.

Les parts de chaque associé intéressé ne sont pas prise en compte à l'occasion du vote le concernant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la Lecture du rapport de gestion, l'approuve ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice, tels qu'ils ont été présentés par la Gérance au **31 Décembre 2023**, et qui font apparaître, pour ledit exercice un **résultat bénéficiaire de 10.570,06 Euros**.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le **31 décembre 2023** et qui se monte à **10.570,06 Euros**

⇒ Réserve légale 528,50
⇒ Autres réserves 10.041,56

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale rappelle que la rémunération du gérant, **Monsieur JACQUIN Aymeric**, pour l'exercice 2023, et les frais engagés dans l'exercice de sa fonction, ont été conformes à la décision votée par l'assemblée générale.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 232-22 du Code de Commerce, l'assemblée générale donne tous pouvoirs, en vue de l'accomplissement des formalités de publicité légale consécutives à vos délibérations et comprenant notamment le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du siège social des comptes annuels.

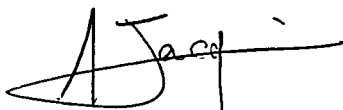
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

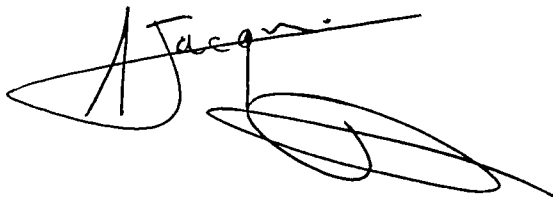
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président de séance et visé par les Associés présents à l'Assemblée.

LE PRESIDENT



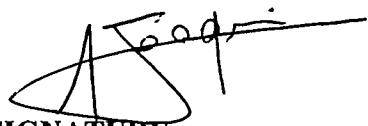
LES ASSOCIES



DENOMINATION SOCIALE.... : A.J CONCEPTION
FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité Limitée
CAPITAL SOCIAL : 47.000,00 Euros
SIEGE SOCIAL..... : 26 Rue Grange Bruyère – 69110 STE FOY LES LYON
IMMATRICULATION..... : RCS Lyon B 519.246.870

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du Vendredi 28 juin 2024

Nom : JACQUIN Aymeric
Domicile : 3 BAT C – Chemin de la pomme – 69160 TASSIN LA DEMI LUNE
Nombre de Parts : 250
Nombre de Voix..... : 250
Mandataire : En Personne


SIGNATURE

Nom : JACQUIN Juliette
Domicile : 3 BAT C – Chemin de la pomme – 69160 TASSIN LA DEMI LUNE
Nombre de Parts : 250
Nombre de Voix..... : 250
Mandataire : En Personne


SIGNATURE

Nom : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Domicile : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Nombre de Parts : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Nombre de Voix..... : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mandataire : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

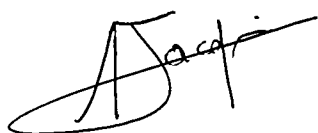
SIGNATURE

TOTAL DES PARTS..... : 500
TOTAL DES VOIX : 500

La feuille de présence faisant apparaître que 2 associés sont présents ou représentés, porteurs de 500 Parts sociales auxquelles sont attachées 500 voix, a été arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau soussignés.

Fait à Ste Foy Les Lyon,
Le 28 juin 2024

LE PRESIDENT



LE SECRETAIRE



LE SCRUTATEUR

